

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

**OBJET : Demande de garantie d'emprunt formulée par  
la SCA Foncière d'Habitat et Humanisme.**

**Opération : acquisition-amélioration de 3 logements collectifs locatifs sociaux (PLAI) - 12, rue  
Gérando (13005 Marseille).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Foncière d'Habitat et Humanisme, Société en Commandite par Actions, sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 67.530,15 € Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant de 150.067,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition-amélioration).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de la Foncière d'Habitat et Humanisme s'élève au 01/01/2018 à 1.194.235,37 € Cet encours représente 0,09% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,08% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL